

10e Conférence européenne des ministres responsables de l'aménagement du territoire (CEMAT) (Oslo, Norvège, 6-7 septembre 1994) sur les Stratégies pour un développement durable dans le cadre de l'aménagement du territoire en Europe au-delà de l'an 2000

Résolution n° 3 sur l'organisation de la 11<sup>e</sup> session de la CEMAT

Les ministres participant à la 10<sup>e</sup> session de la Conférence européenne des ministres responsables de l'aménagement du territoire (CEMAT),

expriment leurs remerciements chaleureux au Gouvernement norvégien pour l'organisation de leur 10<sup>e</sup> session et pour sa généreuse hospitalité;

acceptent avec plaisir l'invitation du Gouvernement chypriote à accueillir la 11<sup>e</sup> session de leur conférence en 1997;

souhaitent que les travaux de leur 11<sup>e</sup> session portent notamment sur le thème suivant, «Aménagement durable de l'espace européen et protection des ressources en eau»;

chargent le Comité des hauts fonctionnaires de prendre les dispositions nécessaires pour préparer la 11<sup>e</sup> session et assurer la mise en œuvre des résolutions de la 10<sup>e</sup> session;

demandent au Comité des Ministres du Conseil de l'Europe de mettre à la disposition du secrétariat de la conférence les moyens nécessaires à l'organisation de la prochaine session et aux travaux d'intersession.